



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 12 janvier 2023

- Crise de la filière conchylicole sur l'étang de Thau -

La Région Occitanie annonce une enveloppe de 1 M€ pour soutenir les conchyliculteurs mis en difficultés par la fermeture sanitaire

La Région Occitanie, représentée par son conseiller régional Sébastien Denaja, participait hier à une réunion d'urgence organisée par la préfecture de l'Hérault à Mèze, relative à la situation rencontrée par les entreprises conchylicoles suite à la suspension provisoire de récolte et de commercialisation des huîtres, moules et palourdes en provenance de l'étang de Thau. Solidaire, la Région Occitanie annonce une enveloppe exceptionnelle de 1M€ pour apporter une aide de trésorerie aux professionnels les plus touchés.

*« Comptant plus de 500 producteurs et représentant 10% de la production nationale, la conchyliculture est un secteur essentiel de notre économie bleue. Suite à l'arrêté préfectoral du 30 décembre dernier suspendant la récolte et la commercialisation de leur production, les conchyliculteurs de l'étang de Thau se retrouvent en grande difficulté économique, les fêtes de fin d'année représentant 40% de leur chiffre d'affaires annuel et le réveillon du nouvel an plus de 13% à lui tout seul. Pour soutenir les professionnels dans cette situation critique, la Région montre l'exemple en mobilisant **une enveloppe exceptionnelle de 1 M€, afin d'apporter une aide de trésorerie sous forme d'avance remboursable allant jusqu'à***

***10 000 € et plus dans les cas les plus critiques.** L'ensemble des partenaires du contrat de filière doit se mobiliser pour soutenir les conchyliculteurs les plus touchés.*

Il est par ailleurs primordial de rétablir la confiance des consommateurs pour qu'ils retrouvent l'envie de consommer les huîtres, moules et palourdes de l'étang de Thau dès la levée de l'interdiction prévue pour la fin janvier. C'est la raison pour laquelle je vais également proposer à la profession une grande campagne de promotion et des événements pour relancer les ventes de ces produits emblématiques de notre région. » a déclaré la présidente de la Région Occitanie Carole Delga.

Depuis 2016, la Région Occitanie a soutenu **144 projets d'investissements d'entreprises aquacoles représentant 30M€ d'investissements, 3,5M€ d'aides régionales et 9,5M€ de crédits européens.**

Aux côtés notamment de l'Etat, du Comité régional de conchyliculture de Méditerranée et de partenaires techniques et institutionnels, **la Région Occitanie a par ailleurs impulsé et adopté en 2021 un contrat de filière inédit en France** pour booster le développement de la conchyliculture en Occitanie et répondre aux grands enjeux auxquels les professionnels sont confrontés.

La Région **accompagne ainsi les mesures permettant à la filière conchylicole d'anticiper et de s'affranchir durablement des crises :**

- à titre individuel, l'augmentation des capacités de stockage de coquillages des entreprises, en accompagnant via des aides régionales et des crédits européens les professionnels dans l'équipement de bassins de purification capables de fonctionner en circuit fermé ;

- à titre collectif, les projets de mise à l'abri de coquillage en cours d'étude pour répondre justement à la problématique d'un stockage en grande quantité et sur une période longue.

■ **Contact presse :**

Mathilde MASSON : mathilde.masson@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 86 46 - Port. : 06 07 75 52 82
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)